

Développement durable et économies d'énergie

Dans le but de poursuivre ses actions en faveur du développement durable, et compte tenu que les ressources (électricité, gaz) risquent de manquer au cours de l'hiver prochain, la Municipalité s'est prononcée à propos des économies à réaliser en matière de consommation électrique et de chauffage.

Elle a donc décidé, en sa séance du 8 août 2022, de baisser le chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux de 1 à 2 degrés selon l'utilisation.

Les collaborateurs communaux ont été priés de vérifier, à la fin de chaque journée, que la totalité des appareils, dont bon nombre restent en veille durant la nuit (sauf cas de nécessité, serveurs, gestion des alarmes, etc.), soient bien éteints. Les éclairages ne seront allumés en journée que lorsqu'ils seront nécessaires (luminosité insuffisante). Les transports et déplacements effectués par les différents services seront également à rationaliser au maximum.

D'autres pistes seront étudiées dans le cadre d'une réflexion globale visant une diminution de la consommation énergétique.

La Municipalité encourage et remercie chacune et chacun de mettre en œuvre toute mesure possible en son pouvoir allant dans ce sens. Il suffit parfois de changer quelques vieilles habitudes.

Et l'eau alors ?

Grâce aux investissements réalisés par l'Exécutif, validés par le Conseil communal, notamment par l'acquisition de la source de la Rippaz, pour garantir l'approvisionnement en eau sur toute le territoire boyard, mais aussi grâce aux efforts de tout un chacun, cette période de sécheresse a été passée sans restriction ni difficulté.

Pour autant, cet or bleu ne doit pas être dilapidé ! En effet, qui dit gaspillage d'eau, dit production d'énergie pour la traiter !

Il est à noter que, au plus bas du débit de nos sources durant l'été, celles-ci ont donné pratiquement le double de la quantité nécessaire ! Après turbinage, le surplus de la consommation est déversé au Rhône via le canal du Bondet.

Enfin, et c'est important de le rappeler, l'eau du réseau n'est utilisée ni pour l'arrosage du Golf de Villars ni pour les canons à neige.